

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE- MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de convocation 16/10/2014</p> <p>Date de publication : 30/10/2014</p>	<p>SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2014 à VAUCANSON (PERIGNY)</p> <p>Sous la présidence de M. Jean-François FOUNTAINE, président</p> <p>Autres membres présents : M. Christian PÉREZ, Mme Brigitte DESVEAUX, M. Henri LAMBERT, Mme Martine VILLENAVE, M. Jean-François VATRÉ, M. Daniel VAILLEAU, M. Jean-Louis LÉONARD, M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Antoine GRAU, M. Michel SABATIER, Vice-présidents ; M. Guy DENIER, M. Yann HÉLARY, M. Dominique GENSAC, Christian GRIMPRET, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (jusqu'à la 6^{ème} question) autres membres du bureau communautaire</p> <p>M. Jean-Claude ARDOUIN, Mme Gabrielle BAEUMLER, Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Patrick BOUFFET, M. Michel CARMONA, M. Vincent COPPOLANI, Mme Stéphanie COSTA, M. Philippe DURIEUX, Mme Samira EL IDRISSE, Mme Sophorn GARGOULLAUD, Mme Magali GERMAIN, M. Didier GESLIN, M. Arnaud JAULIN, Mme Anne-Laure JAUMOULLIÉ (jusqu'à la 6^{ème} question), M. Patrice JOUBERT, M. Jonathan KUHN, Mme Véronique LAFFARGUE, Mme Line LAFOUGÈRE, M. Jacques LEGET, Mme Catherine LÉONIDAS, M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Michel MAUVILLY, M. Jean-Claude MORISSE, Mme Loris PAVERNE, M. Jacques PIERARD, M. Hervé PINEAU, M. Jean-Philippe PLEZ, Mme Martine RICHARD, M. Michel ROBIN, M. Pierre ROBIN, Mme Mathilde ROUSSEL, Mme Salomé RUEL, Mme Catherine SEVALLE, Mme Nicole THOREAU, M. Stéphane VILLAIN, M. Paul-Roland VINCENT Conseillers.</p> <p>Membres absents excusés : Mme Séverine LACOSTE procuration à M. Pierre ROBIN, M. David CARON procuration à M. Jean-Louis LÉONARD, Vice-présidents ; M. David BAUDON, autre membre du bureau communautaire,</p> <p>Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET procuration à M. Yann HÉLARY, Mme Séverine AOUACH-BAVEREL procuration à Mme Nadège DÉsir, Mme Brigitte BAUDRY procuration à Mme Catherine BENGUIGUI, Mme Sally CHADJAA procuration à M. Didier GESLIN, M. Frédéric CHEKROUN procuration à M. Michel SABATIER, Mme Mireille CURUTCHET procuration à M. Antoine GRAU, M. Vincent DEMESTER procuration à Mme Line LAFOUGÈRE, Mme Sylvie DUBOIS procuration à M. Henri LAMBERT, Mme Agnès FRIEDMANN procuration à M. Daniel VAILLEAU, Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX (à partir de la 7^{ème} question), Mme Patricia FRIOU procuration à M. Pierre MALBOSC, M. Christian GUÉHO procuration à M. Michel ROBIN, M. Dominique HÉBERT, Mme Anne-Laure JAUMOULLIÉ (à partir de la 7^{ème} question) procuration à Mme Mathilde ROUSSEL, M. Brahim JLALJI, M. Pierre LE HÉNAFF procuration à M. Jacques PIERARD, Mme Aurélie MILIN procuration à M. Hervé PINEAU, M. Eric PERRIN procuration à Mme Brigitte DESVEAUX, M. Didier ROBLIN procuration à M. Paul-Roland VINCENT, M. Yves SEIGNEURIN procuration à M. Guy DENIER, M. Jean-Marc SOUBESTE procuration à M. Dominique GENSAC, M. Alain TUILLIÈRE procuration à Mme Martine VILLENAVE, Conseillers.</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Nadège DÉsir</p>
--	--

Nombre de membres en exercice	80	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	55	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	21	Suffrages exprimés :	76
		Pour l'adoption :	76
Nombre de votants :	76	Contre l'adoption :	0

N° 24

Titre / COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE POURSUITE DE PROGRAMMES 2014 AVEC PORT-AU-PRINCE (HAÏTI)

Monsieur Sabatier expose que,

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle organise chaque année des programmes de coopération décentralisée avec Port-au-Prince, la capitale d'Haïti. Quatre ans après le séisme du 12 janvier 2010 qui avait détruit la plupart des écoles de Port au Prince-Prince, toutes les écoles communales ont pu rouvrir grâce au soutien de la CdA, certaines dans des conditions précaires. Du mobilier scolaire a permis de les équiper, en particulier, grâce aux dons des communes de l'agglomération rochelaise.

C'est dans ce cadre que la poursuite des trois programmes suivants est proposée.

1. Récompense aux élèves les plus méritants :

Depuis deux ans, un jury comprenant des directeurs d'écoles, une inspectrice des écoles et les responsables de la Fondation haïtienne partenaire de la CdA, procède à la sélection d'élèves issus des quartiers les plus pauvres et ayant une scolarité exemplaire. Cette année, cinq d'entre eux sont récompensés par un séjour de vacances au centre de loisirs de Cheusse à Sainte-Soule. Les enfants ont ainsi l'occasion de vivre avec des jeunes de l'agglomération et de découvrir La Rochelle et sa région. A leur retour, ils relatent à leurs camarades leurs découvertes de la France et de La Rochelle. Cette expérience contribue à une meilleure connaissance mutuelle et à lutter contre les préjugés. Il est proposé de renouveler cette initiative attendue dans les écoles de Port-au-Prince.

La réalisation de ce programme est déléguée à l'association La Rochelle solidarité internationale.

Crédit proposé et inscrit au budget 2014 de la CdA : 16 500 €
Crédit déjà acquis du Ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE) : 5 500 €

2. Centre de loisirs et d'appui psycho-social (CLAPS) :

Créé à l'initiative de la CdA avec la participation de la Ville de Port-au-Prince pour accueillir les enfants abandonnés au lendemain du séisme de 2010, le Centre de loisirs et d'appui psycho-social (CLAPS) est une création originale qui sert maintenant de référence en Haïti. Après la première urgence de 2010/2012 où il a fallu assurer l'accueil, l'alimentation, l'encadrement et un appui psychologique aux enfants traumatisés et certains abandonnés, le CLAPS tend maintenant à devenir une structure de loisirs accueillant les enfants les plus pauvres. En absence de personnels qualifiés, la CdA a réalisé avec l'association Francas 17 la formation de cadres qualifiés en relations avec les centres de l'AIRE 198 et engagé à Port-au-Prince des formations d'animateurs.

Le CLAPS rassemble près de 300 enfants, c'est un lieu éducatif complémentaire aux écoles qui apporte aide et soutien aux enfants en grandes difficultés.

La réalisation de ce programme est déléguée à l'association La Rochelle solidarité internationale.

Crédit proposé et inscrit au budget 2014 de la CdA : 23 500 €
Crédit déjà acquis du MAEE : 6 500 €

3. Accueil d'un étudiant pour l'année universitaire 2014-2015 :

Chaque année, la CdA accueille un étudiant haïtien en partenariat avec l'Université de La Rochelle. Cet étudiant bénéficie d'une bourse permettant de financer son année universitaire en couvrant l'ensemble de ses frais. Cette année, l'étudiant suivra les cours de Master 1 Economie et commerce international Asie-Pacifique.

La réalisation de ce programme est déléguée à l'Université de La Rochelle.

Crédit proposé et inscrit au budget 2014 de la CdA
au profit de l'Université de La Rochelle : 13 000 €
au profit de La Rochelle Solidarité Internationale : 500 €

Récapitulatif des programmes :

Programme	Participation de la CdA	Participation du MAEE	Montant total
Récompense aux élèves les plus méritants	16 500 €	5 500 €	22 000 €
CLAPS	23 500 €	6 500 €	30 000 €
Accueil d'un étudiant	13 500 €		13 500 €
TOTAL	53 500 €	12 000 €	65 500 €

Après délibération, le Conseil communautaire décide :

- d'approuver les dispositions ci-dessus énoncées,
- d'approuver l'utilisation des crédits ci-dessus,
- d'autoriser M. le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à cet effet.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ,
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION,
LE VICE-PRÉSIDENT

Michel SABATIER